



LA CHARTE D'ACCUEIL
D'UN OU PLUSIEURS ANIMAUX DE COMPAGNIE.

La Charte d'accueil « Bienvenue à nos amis les animaux ».

Gîtes de France aime les animaux.

Le propriétaire de votre Gîte accepte d'accueillir votre (vos) animal(ux) lors de votre séjour. Bienvenue à lui (eux)! Que ses (leurs) vacances soient bonnes! Voici quelques petites règles de vie que nous vous invitons à respecter, afin que tout se passe pour le mieux pour



vous, pour votre (vos) animal(ux) et pour les locataires suivants.



Voici la charte d'accueil :



1- Votre animal a besoin de compagnie dans cet univers tout nouveau. Afin de limiter son angoisse et d'éventuelles réactions imprévisibles, il ne restera jamais seul dans le gîte. Il profitera de ses vacances en votre compagnie, et vous préviendrez ainsi tout accident, dégradation et gêne du voisinage.



2- De façon exceptionnelle, si votre animal supporte la solitude et le dépaysement, **et si le Gîte en dispose**, vous pourrez – sur une durée limitée - laisser votre compagnon dans un espace qui pourra être affecté à cet usage, en demandant au préalable l'accord du propriétaire.



3- Votre animal ne pénétrera pas dans les chambres. Il aura suffisamment d'autres espaces pour vivre et dormir. Le Gîte est certes accueillant, comme à la Maison, mais bien sûr, ce n'est pas sa Maison. Et les règles n'y sont pas toujours les mêmes bien sûr. En s'assurant que votre compagnon ne rentre pas dans les chambres, il prévient simplement toute mauvaise surprise à ses hôtes suivants (poils oubliés, tâches sur revêtements et tissus, griffures, casse...). Mêmes involontairement, nos amis les animaux risquent de laisser traces de leur passage, traces qui demanderaient des soins supplémentaires parfois difficiles à assumer entre votre départ et l'arrivée des locataires suivants. C'est dans cet esprit que nous demandons à votre animal de ne pas monter sur les lits, fauteuils, canapés ni sur aucun autre élément du mobilier non protégé.



4- Votre animal vit sa petite vie, et heureusement. Lui aussi est en vacances! Il peut laisser des traces, laisser quelques petites crottes de ci de là, autour du gîte (terrain, pelouse, terrasse, etc....). Merci de penser à les faire disparaître avant votre départ!



5- Enfin, comme à la maison, vous porterez une attention toute particulière au ménage et vous vérifierez à la fin du séjour que moquettes, tapis et toutes les autres surfaces sont bien débarrassées des poils et de toutes traces qu'auraient pu laisser votre animal. Mais vous en avez l'habitude! Sachez également qu'il existe, dans certaines structures, la possibilité de prendre et de régler un forfait ménage de fin de séjour. Renseignez-vous...

